

grammes de la Décennie ainsi que les principaux textes des Nations Unies sur la discrimination raciale. A cela, s'ajoute une série de messages "publicitaires" contre la discrimination raciale, qu'à la demande du Gouvernement les stations de radio ont accepté avec enthousiasme de diffuser gracieusement à des dates régulières.

De plus, lors de la Conférence qui, en novembre dernier regroupait à Victoria, en Colombie-Britannique, les ministres provinciaux responsables des droits de l'homme, le problème de la discrimination fut abordé et j'aimerais terminer mon exposé en ajoutant qu'en ce moment même, des consultations sur les droits de l'homme et le programme de la Décennie se poursuivent entre les autorités fédérales et provinciales. Ces consultations serviront éventuellement de prélude à une conférence fédérale-provinciale des droits de l'homme qui, pour le Canada, marquera un pas de plus dans ce domaine.

Offre de coopération économique avec le Portugal

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a annoncé qu'à la suite d'une décision du Cabinet, le Gouvernement canadien a décidé de renouveler son offre d'aide économique au Portugal. Le secrétaire d'État a communiqué un message personnel au ministre portugais des Affaires étrangères, M. Ernesto Melo Antunes, pour lui faire part de cette offre. Voici les points importants de ce message:

"Le Canada, vous ne l'ignorez pas, accorde beaucoup d'importance aux principes démocratiques que tous les membres de l'OTAN ont appuyés dans la déclaration faite à Ottawa en 1974 et à notre attachement commun aux principes de la démocratie, du respect des droits de l'homme, de la justice et du progrès social. Je suis très heureux de constater que votre Gouvernement partage ces vues.

Je garde un vif souvenir de ma visite dans votre pays en avril dernier, de la chaleureuse hospitalité que vous m'avez manifestée à cette occasion et de l'échange fructueux d'idées que nous avons eu. Au cours de ces conversations, vous vous en souvenez sans doute, je vous ai manifesté le désir du Canada de faire tout en son pouvoir pour venir en aide au Portugal et vous

ai mentionné la possibilité d'entreprendre un examen conjoint des moyens d'améliorer la coopération économique entre nos pays dans divers domaines. J'ai aujourd'hui l'honneur, monsieur le Ministre, au nom du Gouvernement du Canada, de renouveler officiellement cette offre de coopération économique avec votre pays.

J'espère que nous pourrons bientôt prendre des mesures pratiques pour mettre en oeuvre cette offre de coopération économique accrue. Nous serions particulièrement heureux d'accueillir une mission économique, au cas où vous désireriez avoir recours à ce moyen, pour examiner de plus près les meilleures façons d'accroître notre coopération."

Between Friends/Entre Amis

L'Office national du film du Canada a annoncé qu'il cédait les droits de publication de son nouveau recueil de photographies, intitulé: *Between Friends/Entre Amis*, à la maison d'édition McClelland Stewart.

10 000 exemplaires de ce recueil seront pré-publiés et offerts au nom du peuple canadien aux bibliothèques et institutions publiques aux États-Unis. 10 000 autres exemplaires seront de la même façon distribués au Canada.

Between Friends/Entre Amis, placé sous la responsabilité de Mme Lorraine Monk à l'ONF, fera parti de la contribution du Canada aux Fêtes du Bicentenaire des États-Unis en 1976.

Ce recueil, qui a nécessité la collaboration d'une trentaine de photographes canadiens, dépeint les lieux et les habitants tout au long de la frontière canado-américaine. Une totale liberté fut laissée à ces photographes afin qu'ils illustrent la frontière selon leur propre sensibilité.

D'après Mme Monk, ce fut parmi plus de 60 000 photographies que furent sélectionnées les 246 illustrations qui figurent dans ce volume de 336.

Les photos ont été prises à l'intérieur d'un périmètre de 30 milles de chaque côté de la frontière. Plusieurs de ces photos seront utilisées ultérieurement pour des expositions et publications de l'ONF.

De même que l'ensemble des photos publiées dans le volume sera présenté à deux importantes expositions itiné-

rantes au Canada et aux États-Unis.

Le premier ministre Pierre Elliott Trudeau déclare dans l'avant-propos du volume: "Ce volume évoque deux peuples, les Canadiens et les Américains, deux peuples fortement caractérisés qui voient harmonieusement de part et d'autre d'une très longue et très discrète frontière".

Banque Fédérale d'Expansion des Affaires

La nouvelle Banque fédérale d'expansion des affaires a ouvert ses portes le 2 octobre 1975. Son siège social est à Montréal et elle aura à sa tête un président et un conseil d'administration représentant le secteur privé et le Gouvernement. C'est ce qu'a annoncé le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Alastair Gillespie.

La Banque fédérale d'Expansion des Affaires a été créée afin d'offrir des services plus complets aux petites et aux moyennes entreprises. Elle offrira tous les services de l'ancienne Banque d'Expansion industrielle, et les divers services de consultation offerts aux entreprises par le ministère de l'Industrie et du Commerce, le Conseil national de Recherche et le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration.

"En créant la Banque, le Gouvernement reconnaît l'importante contribution qu'apportent à l'économie canadienne les petites et les moyennes entreprises", a déclaré le ministre.

La nouvelle banque se spécialisera dans l'aide aux milliers d'entreprises concernées en matière de services financiers, de services de gestion, de services techniques, de services de formation et de services de renseignements sur les programmes, aux niveaux local et régional.

En absorbant les présents bureaux de la Banque d'Expansion industrielle et du programme CASE (service de consultation à l'intention de la petite entreprise) du ministère de l'Industrie et du Commerce, la nouvelle banque aura des bureaux dans toutes les provinces canadiennes, ainsi qu'au Yukon et dans les territoires du Nord-Ouest. Le Conseil d'administration a été choisi de telle sorte qu'il puisse représenter les intérêts régionaux du Canada, et il sera aidé par des comités consultatifs régionaux.

Bien que la nouvelle banque ait l'in-